

L'ÉCHO du Parc

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI !

L'HIVER
GRANDEUR
NATURE

N°65 / DÉCEMBRE 2014 - MARS 2015

AUFFARGIS / BAZOCHES-SUR-GUYONNE / BONNELLES / BOULLAY-LES-TROUX / BULLION / CERNAY-LA-VILLE / CHÂTEAUFORT / CHEVREUSE / CHOISEL / CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES / COURSON-MONTELOUP / DAMPIERRE-EN-YVELINES / FONTENAY-LÈS-BRIIS / FORGES-LES-BAINS / GALLUIS / GAMBAIS / GAMBAISEUIL / GIF-SUR-YVETTE / GOMETZ-LA-VILLE / GROSROUVRE / HERMERAY / JANVRY / JOUARS-PONTCHARTRAIN / LA CELLE-LES-BORDES / LA QUEUE-LEZ-YVELINES / LE MESNIL-SAINT-DENIS / LE PERRAY-EN-YVELINES / LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE / LES BRÉVIAIRES / LES ESSARTS-LE-ROI / LES MESNULS / LÉVIS-SAINT-NOM / LONGVILLIERS / MAGNY-LES-HAMEAUX / MAREIL-LE-GUYON / MÉRÉ / MILON-LA-CHAPELLE / MONTFORT-L'AMAURY / POIGNY-LA-FORÊT / RAIZEUX / RAMBOUILLET / ROCHFORD-EN-YVELINES / SAINT-FORGET / SAINT-LAMBERT-DES-BOIS / SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE / SAINT-RÉMY-L'HONORÉ / SENLISSE / SONCHAMP / SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD / SAINT-LÉGER-EN-YVELINES / VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES



L'Écho du Parc > décembre 2014 > mars 2015 - n°65

Directeur de la publication : Anne Le Lagadec. **Président de la commission communication :** Guy Poupart.

Rédacteur en chef : Virginie Le Vot. **Comité de rédaction :** Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec, Pierre Lefèvre. **Ont participé à ce numéro :** C. Giobellina, S. Girard, L. Guilbot, C. Malbec, S. Legrand, L. Bounatiriou, P. Vatus.

Pour l'équipe du Parc : O. Sanch, B. Houguet, X. Stephan, A. Mari, E. Maussion, G. Patek, O. Marchal, A. Bak, F. Hardy, M. Doubre, A. Mari, B. Rombauts, A. Montabond.

Relecture : Tatiana Kuhlmann. **Création, mise en page :** e.maginère - www.emaginere.fr.

Impression : Imprimerie Nationale, label Imprim'vert. Imprimé sur papier sans chlore garanti FSC.

Photographies : A. Bak, S. Biet, P. Blanc, V. Chabrol, J.P. Gulia, B. Houguet, T. Houyel, O. Marchal (dont photo de couverture), A. Mari, O. Thoret, S. Partis, Phileas Photo, PNR Brenne, B. Rombauts.

Parc naturel régional - Château de la Madeleine - Chemin Jean-Racine - 78472 Chevreuse Cedex - Tél. : 01 30 52 09 09

www.parc-naturel-chevreuse.fr



Le forum éco-habitat, les 11 et 12 octobre au domaine de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse : on y trouvait toutes les infos pour une demeure confortable et économe en énergie. Rencontre de professionnels locaux (fabricants, fournisseurs, installateurs, organismes de formation et de conseil), conseils personnalisés avec des architectes, échanges avec des particuliers ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique... Si vous avez raté ce forum organisé tous les deux ans, allez sur le site du Parc où vous trouverez la liste des exposants présents mais aussi de nombreux conseils pour vos projets d'aménagement www.parc-naturel-chevreuse.fr

UN PARC PLEIN D'INITIATIVES !

Madame, Monsieur,

Tourner les pages de ce numéro suffit à s'en convaincre. Le territoire fourmille d'initiatives qui donnent des couleurs aux paysages : petite roulotte ambulante de Mijote et Sucrine qui va de place en place pour vendre ses préparations culinaires ; montgolfière venue du Plateau de l'Essonne qui tournoie au-dessus des magnifiques sites historiques et naturels du Parc ; moutons et chèvres d'un agro-écologiste fervent qui se chargent de l'entretien des espaces partagés des villages...



Les éco-actions, entreprise écologique et solidaire installée avec l'aide du Parc et des financements participatifs dans une ferme à Saint-Jean-de-Beauregard

Le Parc accompagne les entrepreneurs par un fonds d'aide à l'investissement et soutient un dispositif audacieux de financement participatif en ligne, qui leur permet de trouver des créanciers leur avançant gratuitement les sommes nécessaires à leur projet. Un boulanger, un brasseur, une savonnière, deux restaurateurs, deux loueurs et vendeurs de vélos et vélos électriques, deux créatrices d'objets en matériaux recyclés ont ainsi été accompagnés par ces réseaux immatériels fondés sur la confiance et la proximité.

Côté économie d'énergie et écoconstruction, d'autres acteurs vont au bout de leurs rêves, maison aux murs en paille aux qualités d'isolation remarquables pour l'un, voilier 100% solaire autonome énergétiquement pour l'autre.

Pour les habitants qui veulent rénover leur maison et y réaliser des économies d'énergie, Etat, départements, Parc naturel régional sont aussi à l'écoute : crédit d'impôt augmenté à 30% en 2015, Eco-prêts à taux zéro, aides directes sous condition de ressources par les dispositifs Habiter Mieux dans les Yvelines et J'Eco-rénove en Essonne, conseil architectural lors de la réalisation des travaux du côté du Parc... Il n'y a plus aucune raison d'attendre, tout le monde peut contribuer à la transition énergétique !

A tous, je souhaite une excellente année 2015 pleine de projets et de rêves accomplis !

Yves Vandewalle

Président du Parc Naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

02 Dans les communes

HABITER LE PARC

04 De jouars à montfort

Regards sur la plaine

06 Produire son énergie,
en pleine mer... Ou ailleurs

07 Energies renouvelables :
Les citoyens s'engagent



10 Travaux d'économies d'énergie
30 % de crédit d'impôt pour
tous, profitez-en !

11 Une maison en paille
primée à raizeux

12 Zéro phyto : la meilleure note
pour un jardinier



INITIATIVES

14 Mijote et sucrose : petits plats à
roulettes

15 Ballon passion passagers du vent

16 La terre philosophe d'Alain Divo



DÉCOUVERTE

18 La châtaigne de l'hurepoix

20 L'hiver grandeur nature

22 La haie, nature (pas morte) l'hiver !

AGENDA P24

LES RENDEZ-VOUS DU PARC





Cosmopolitisme au Petit Moulin, parce qu'il le "Vaux" bien !

2 Chantier international de bénévoles en août

Des hôtes particulièrement actifs ont pris possession du Petit Moulin aux Vaux de Cernay durant trois semaines au mois d'août dernier. Parce que le site les a séduits, ils ont choisi de venir là depuis l'autre bout du monde pour réaliser des travaux dans les espaces verts, restaurer un muret, un ponceau liés au patrimoine local et, en échange, découvrir un pays, une région, un village. Voilà ce que proposent les chantiers internationaux de bénévoles. Le Parc et plusieurs communes (Bonnelles, Bullion, Châteaufort, Saint-Forget, etc.) ont déjà eu recours à ce principe de coopération, une aide profitable à tous puisqu'elle permet aux intervenants de s'offrir à moindre coût un séjour original et à l'accueillant de voir avancer dans la bonne humeur des travaux liés à une pièce remarquable de son patrimoine.



Apportez, c'est broyé... et repartez pailler

Une opération broyage s'est tenue en novembre tour à tour à Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Gif-sur-Yvette à l'initiative du Syndicat intercommunal des ordures ménagères (SIOM) de la Vallée de Chevreuse. Celui-ci offre désormais un service mobile de broyage de végétaux. Le jour de l'opération, les habitants apportent leurs végétaux (le broyeur accepte des branches jusqu'à 10 cm de diamètre) et repartent avec six à dix fois moins de volume et une mine d'or, les copeaux ! En effet, le broyat récolté et étalé aux pieds des plantations n'a que des avantages : le paillage maintient l'humidité du sol et réduit les arrosages en été, il protège les plantes du froid en hiver et le sol de l'érosion, il limite le développement des mauvaises herbes, il enrichit la terre par sa décomposition et favorise la vie des micro-organismes utiles. Une bonne façon de réutiliser les résidus d'élagage sachant qu'il est interdit de brûler les végétaux à l'air libre, car cause de pollution. Des opérations similaires ont été menées avec succès en 2013 par les communes de Saint-Forget, Bonnelles et Bullion. Initiatives encouragées et accompagnées par le Parc.



Chouette 50 nouveaux nichoirs pour la chevêche

Faute d'arbres creux et autres cavités naturelles utiles à la nidification, la chouette chevêche est en régression. Sa présence a été notée dans la plaine des Bréviaires, la vallée de la Mauldre, la vallée du Lieutel... Afin de renforcer les populations repérées et établir un lien avec des congénères plus à l'est du Parc, 50 nichoirs seront implantés dans des prairies pâturées et des vergers. Le bois des nichoirs (en sapin brut non traité du jura) est généreusement offert par la menuiserie 3D Concept* et sera assemblé par l'ESAT d'Aigrefoin, tous deux installés à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.



* 06 64 35 54 88 www.3dconcept.eu



Un peu, beaucoup, passionnément...

Les fleurs des prés couronnées

Pour le premier concours local des prairies fleuries, le jury n'a pas simplement compté fleurettes, il a aussi et surtout évalué les propriétés agro-écologiques et la cohérence de l'usage agricole des sites en lice.

Les six candidats exploitants agricoles ont tous obtenu d'excellentes appréciations. La diversité floristique (graminées, dicotylédones...) a été globalement appréciée.

Le 1^{er} prix d'excellence agro-écologique a été attribué à M. Le Coidic, exploitant caprin lait et équin à Poigny-la-Forêt au haras du Petit-Paris, qui a su ajuster ses pratiques en s'adaptant à la productivité naturelle de la prairie et en préservant la biodiversité locale.

Le 2^e prix revient à M. Cottureau, exploitant en bovin allaitant à la ferme des Bois à Gambais qui l'emporte d'un brin de paille sur M. Peltier (même activité) de la ferme de Grand'Maison à Chevreuse. Suivent à une brassée de pâquerettes M. Cateau, Ferme de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, M. Sanceau, ferme de la Petite-Hogue à Auffargis et M. Desmet, ferme du Pivot à Forges-les-Bains.

La parcelle lauréate va maintenant concourir à l'échelon national, lors du salon de l'agriculture à Paris.

Résultats en février 2015 !

Partenaires techniques : Chambre d'Agriculture, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, Office pour les Insectes et leur Environnement, Conservatoire de l'Abeille Noire d'Ile-de-France, Centre d'Etudes de Rambouillet et de sa Forêt ; partenaires financiers Banque populaire Val de France Magny-les-Hameaux, Jardinerie de Chevreuse.



Utopies réalistes : vous en rêvez ? Le Parc peut vous aider.

L'innovation est l'une des missions fondamentales des Parcs. Les

"Utopies réalistes" favorisent l'émergence de projets innovants, exemplaires et écologiques basés sur le développement durable.

Les thèmes sont vastes : urbanisme, architecture, patrimoine, transition énergétique et écologique, paysages, agriculture locale, circuits courts, économie sociale et solidaire, économie circulaire...

Qu'il s'agisse d'études pré-opérationnelles, de recherches scientifiques, techniques ou, de préférence, de réalisations (équipements, aménagements, constructions...), l'appel à projets est ouvert aux communes, aux intercommunalités, aux entreprises, aux associations et aux particuliers. Présélection des candidatures jusqu'au 27 février 2015.

Dossier à retirer auprès de Betty Houguet, chargée d'études éco-cité : b.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr ou 01 30 52 09 09



DE JOUARS À MONTFORT REGARDS SUR LA PLAINE

Comprendre les paysages d'aujourd'hui et penser ceux de demain en conciliant les usages de l'homme et les besoins de la nature, c'est tout l'enjeu des Plans Paysage et Biodiversité (PPB) initiés par le Parc. Mais l'originalité de cette démarche, c'est aussi d'inviter des habitants à apporter leur témoignage. Sur la plaine de Jouars à Montfort¹, ils ont été une vingtaine à participer à des ateliers.

Comment préserver des paysages de qualité et résister à la banalisation ? Comment maintenir la fonctionnalité des espaces naturels indispensables à la biodiversité ? Quels aménagements consentir sans dénaturer la qualité des vues et du cadre de vie ? Pour apporter des réponses à ces questions, le Parc élabore des PPB en trois actes : d'abord entrent en scène les gestionnaires de l'espace : élus, services de l'État, département, région, agriculteurs, syndicats de rivière pour établir un diagnostic et chercher ensemble des pistes d'action. C'est ensuite au tour des habitants de prendre la parole pour livrer leur vision de ces paysages familiers et leurs attentes. Vient alors le temps de croiser tous les regards, de bâtir une vision collective, mais aussi d'élaborer des propositions d'évolution : le PPB est une synthèse de ce travail qui pourra ensuite servir de référence pour des aménagement futurs et un entretien respectueux de la qualité des paysages.

Les habitants qui ont participé aux ateliers ne prétendent pas être représentatifs. Ils n'expriment que leur sensibilité. En revanche, l'exercice de confronter des points de vue et d'additionner les représentations individuelles a donné une matière très riche pour cette étude. Morceaux choisis.



Prendre de la hauteur



Christian Tutin vit à La Queue-lez-Yvelines depuis 1997. Attaché à la ruralité de son village malgré une zone d'activité dont il regrette le manque de qualité architecturale, il choisit pourtant comme poste d'observation les ruines du château de Montfort-l'Amaury qui dominent la ville et la plaine. Panorama saisissant. D'un regard balayant l'horizon, la plaine apparaît comme une onde verte bordée de collines et piquée de clochers. Seules les voies routières trahissent nos modes de vie contemporains. « Une table d'orientation au pied de la tour d'Anne de Bretagne serait bienvenue ! Autre tour très différente, près de chez moi, il y a un vieux télégraphe mécanique construit dans les années 1800. Il est enfoui dans les bois qu'il domine de ses 50 mètres de haut. Dans la région, c'est le seul vestige historique de cet ingénieux mécanisme de communication utilisé alors sur l'axe Paris-Brest. Ce patrimoine est menacé par l'urbanisation. Remettre en état de fonctionnement ses deux bras pourrait permettre de valoriser la région dans un parcours vert et éducatif. On pourrait encore imaginer des mobiliers urbains, des poubelles, des bancs, des lampadaires fleuris et équipés de nichoirs à oiseaux ou insectes, cela existe ! Et cela apporterait plus de chaleur, plus de nature dans nos villes qui doivent appartenir avant tout aux piétons et redonner une place à la biodiversité. »

Déjà en 2013, des artistes invités par le Parc ont accompagné onze habitants volontaires. Ensemble, ils ont fait des balades sur le terrain, parlé de leurs vues préférées, créé et fabriqué des œuvres éphémères installées ensuite *in situ*. Cette collaboration baptisée Poétique du paysage a permis de traduire une vision personnelle et sensible de la plaine. Un livret de randonnées-paysage a été édité et est disponible gratuitement à la maison du Parc ou sur le site Internet de celui-ci.

¹ Les communes du PPB de la plaine de Jouars : Bazoches-sur-Guyonne, Galluis, Grosrouvre, Jouars-Pontchartrain, La Queue-lez-Yvelines, Les Mesnuls, Le Tremblay-sur-Mauldre, Mareil-le-Guyon, Méré, Montfort-l'Amaury, Saint-Rémy-l'Honoré



Je tends vers l'infini

Auteure d'ouvrages sur les villages environnants, Émerance Bétis (nom de plume de Marie-France Babin) vit à Pontchartrain. Elle voue une passion à ces lieux, mêlée de sentiments profonds. « Mon père disait à propos de l'allée de platanes qui rejoint l'église de Jouars (XIII^e siècle) : "face à cette allée, je tends vers l'infini". Non loin de là, la déviation de la RN 12 a été bien intégrée au paysage, mais restons vigilants pour que ses abords ne deviennent pas comme ceux de la RN 10 à Coignières. L'urbanisme galopant se rapproche de notre plaine... La ruralité de nos villages est à préserver et j'aimerais que certains abords de rivière comme la Mauldre à proximité de la ferme d'Ithe soient réhabilités en lieux de promenade avec des panneaux pédagogiques... »



L'archéologie au cœur

La question des voies, des routes, des liaisons revient dans toutes les bouches. La jonction autoroutière entre la vallée de la Mauldre et Thoiry toujours en débat inquiète Frédéric Deniel-Pagnoux, jeune architecte installé en lisière de la plaine. Il a consacré ses mémoires d'étudiant à un « pôle d'animation culturelle et touristique pour la valorisation de la plaine ». « La ferme d'Ithe, située au cœur de cette plaine, est à valoriser davantage. Tout comme la biodiversité, les cours d'eau, les terres agricoles... Le patrimoine est ici géographique, géologique, archéologique. Beaucoup reste à découvrir. Et donc à préserver. »

5



Relier nos villages

Natacha Jouin, 22 ans, a grandi à Mareil-le-Guyon : « J'aime vraiment cet espace, une plaine qui a un patrimoine riche et, par endroits, qui est aussi un peu sauvage. Les ateliers m'ont permis de découvrir des lieux et monuments que je ne connaissais pas, tout près de chez moi. Et j'ai aussi fait découvrir des sites de mon village à d'autres participants. J'espère que ces échanges seront utiles et pris en compte. Notamment la nécessité de créer des liaisons douces, des pistes cyclables pour relier nos villages. »



Là et pas ailleurs

Maîtriser nos espaces est aussi le leitmotiv de Jean-Luc Bienvault de Saint-Rémy-l'Honoré : « Les ateliers m'ont aidé à comprendre pourquoi les villages sont implantés sur les versants et pas ailleurs, pourquoi les forêts sont ici plutôt que là. Fatalement, tout évolue. Mais mieux vaut connaître les détails qui font la richesse de notre patrimoine, de nos paysages et de la biodiversité pour les faire évoluer en bonne intelligence. » ■

PATRICK BLANC

PRODUIRE SON ÉNERGIE, EN PLEINE MER... OU AILLEURS



Ingénieur automobile et amoureux de la technique, Benoît Verbeke est aussi passionné de course à voile. Et c'est à bord du « Gully-Vert », le premier bateau complètement autonome, qu'il a régaté durant ces sept dernières années.



Un bateau qui carbure aux énergies renouvelables et barré par un habitant du Parc

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse n'a *a priori* pas de lien avec le milieu maritime, pourtant son logo ornait cet été les voiles et les flancs d'un petit bateau filant à belle allure dans la course en solitaire Les Sables d'Olonne-Les Açores. Une embarcation de 6,5 mètres de long, baptisée *Gully-Vert* et barrée par un géant de 1,95 mètre, Benoît Verbeke. Pourquoi le Parc a-t-il associé son nom ? Certes, Benoît Verbeke, ingénieur et passionné depuis l'âge de 14 ans par la mer, s'est installé à Lévis-Saint-Nom il y a deux ans, mais surtout, le *Gully-Vert* est bien plus qu'un voilier. Son propriétaire en a fait le premier de cette taille 100 % autonome en énergie. « *Le bateau est seul au milieu de l'océan et pose les mêmes questions énergétiques que n'importe quel site isolé*, commente Benoît Verbeke. *Il s'agit d'abord de réduire les dépenses en énergie et ensuite de trouver la bonne solution pour produire sa propre électricité.* » La question de la frugalité énergétique et de la production autonome d'électricité ne pouvait donc que titiller la curiosité du Parc, puisque

la promotion d'un habitat économe et écologique fait partie de ses missions.

Un voilier 100 % solaire

Toute, absolument toute l'énergie nécessaire au bateau est fournie par deux panneaux photovoltaïques de 120 watts, auxquels s'ajoutent deux autres panneaux pliables de même puissance sortis uniquement quand le ciel est trop couvert. Quand le bateau est à quai, les panneaux rechargent les batteries pour fournir l'énergie nécessaire au moteur électrique qui ne fonctionne que pour permettre au bateau de sortir et de rentrer au port. En navigation, l'objet le plus gourmand en électricité est... la bouilloire. L'eau chaude permet de préparer les plats lyophilisés qui constituent l'ordinaire du marin. Les panneaux photovoltaïques sont conçus avec l'une des dernières technologies, appelée « *back contact* ». « *Leur capacité à convertir l'énergie du soleil en électricité est supérieure aux technologies classiques, car ils sont également sensibles au rayonnement*

infrarouge et ultraviolet », précise le marin. Ce qui permet de produire de l'énergie quand le ciel est blanc laiteux, au petit matin et pâle au coucher du soleil. « *On est ainsi capable de produire en moyenne deux fois plus d'énergie par jour pour une surface de panneaux identique.* » Les panneaux fournissent l'énergie au fil du soleil. Quand le soir vient, ce sont bien sûr les batteries qui prennent le relais. De quoi susciter l'intérêt des autres marins utilisant des piles à combustible qui fonctionnent au méthanol, bien plus coûteuses et fragiles, ou, pire, de petits groupes électrogènes alimentés en gazole. *Gully-Vert* est aujourd'hui à vendre. La fin d'une aventure pour Benoît Verbeke, qui a décidé de laisser la mer pour se consacrer à sa famille. Et le début d'une autre, puisqu'il entend appliquer les mêmes préceptes d'économies d'énergie à sa nouvelle maison. ■

PIERRE LEFÈVRE

ENERGIES RENOUVELABLES : LES CITOYENS S'ENGAGENT



En plein essor en Europe du nord, les coopératives citoyennes d'énergie renouvelable font leur apparition en France. En mobilisant une épargne « éthique » et en impliquant la population dans la lutte contre le changement climatique, ces initiatives redonnent la main aux citoyens et aux territoires pour décider, localement, de leur devenir énergétique.

Production hydraulique, Languedoc Roussillon

7

En Aveyron, des éleveurs de bovins ont uni leurs efforts pour monter un projet collectif de 77 toitures photovoltaïques produisant l'équivalent de la consommation électrique de 400 maisons individuelles. En Bretagne, à Bégane, mille citoyens ont réussi à monter un parc éolien de quatre aérogénérateurs dont la production doit couvrir les besoins de 8 000 foyers. En Basse-Normandie, au sud de Caen, une poignée de particuliers motivés ont installé sur les toitures de trois

écoles des panneaux photovoltaïques qui produisent l'équivalent de la consommation de 27 foyers. Un peu partout en France, des initiatives de ce type voient le jour ; des citoyens s'engagent et expérimentent une nouvelle façon de s'impliquer dans la production d'énergies renouvelables.

Ils relèvent ainsi le défi de la transition énergétique pour passer d'une économie fondée sur le pétrole à une économie faiblement carbonée, c'est-à-dire émettant peu de dioxyde de carbone. L'enjeu est de répondre aux impératifs de lutte contre le réchauffement climatique. Il s'agit rien de moins que de diviser par quatre nos émissions de dioxyde de carbone. Un objectif tellement ambitieux et nécessitant de tels investissements que les dispositifs actuels ont peu de chances d'y parvenir...

Nombreux sont ceux qui l'ont compris et qui deviennent propriétaires d'unités de production locale d'électricité en prenant des parts dans le capital de coopératives d'énergie renouvelable.

Ils participent ainsi à un projet qui permet de donner du sens à leur épargne – sans plus de risque qu'un placement bancaire classique – tout en récupérant des dividendes : les taux de rendement sont autour de 2 % et peuvent aller jusqu'à 4 % pour les projets éoliens. Mais surtout « *ils peuvent pleinement prendre part aux décisions et devenir acteurs de leur territoire,* » insiste Patricia Oury de la coopérative Plaine Sud Energie. « *Ce ne sont que de petits projets diront les plus pessimistes. Mais de petits projets qui peuvent se multiplier et mobiliser un capital conséquent. L'épargne financière des Français représente en effet 4 000 milliards d'euros. Près de 75% sert aujourd'hui des objectifs et des placements dont l'épargnant ignore tout,* » poursuit Patricia Oury. Même en tablant sur une partie de cette somme, des projets citoyens pourrait bien faire basculer le monde de l'énergie en redonnant du pouvoir au citoyen et aux territoires.





Eoliennes proches de l'autoroute dans l'Aude

Investir éthique

Le montage de projets coopératifs dans le secteur de l'énergie n'est pas une idée complètement neuve. Déjà aux Etats-Unis dans les années 1930, la grande majorité des régions agricoles furent électrifiées grâce à des coopératives *ad hoc* montées par des agriculteurs. En Allemagne, elles étaient 6 000 dans les années 1920. Mais ce n'était pas alors des considérations environnementales qui les motivaient, contrairement aux initiatives qui se développent aujourd'hui comme Outre-Rhin. Le pays connaît une explosion du nombre des projets depuis

2006. Le nombre des seules coopératives, enregistrées comme telles, est ainsi passé de 75 à 750 en seulement six ans. Ainsi, plus de la moitié des capacités électriques installées dans le pays entre 2006 et 2010 l'a été par des personnes privées et des agriculteurs.

En France, le tournant énergétique a été pris il y a tout juste une dizaine d'années. Les projets émergent doucement et encore difficilement, mais sont très suivis par les médias depuis deux ans. Leur statut juridique a des contours toujours mal taillés. Ainsi, la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) permet d'associer des collectivités et des citoyens dans un même projet, mais elle impose une gestion très contraignante. La société par action simplifiée (SAS) est beaucoup souple, mais en revanche, elle ne permet pas la participation des collectivités. Le monde associatif attend beaucoup de la prochaine loi de transition énergétique pour assouplir ces statuts.

Collecte de fonds citoyenne

La plus grande des difficultés ne tient pas au choix d'un statut. Elle réside souvent dans la collecte de fonds, car l'énergie est un domaine d'activité très capitalistique. Et toutes les entreprises n'ont pas le droit d'appeler les citoyens à investir dans de tels projets. Il faut l'aval de l'Autorité des Marchés Financiers. L'association nationale *Energie Partagée* a obtenu le droit de lever ce type d'épargne. Née en 2010, l'association peut ainsi promouvoir des projets citoyens et recevoir des souscriptions. *Energie partagée* sélectionne les projets qui répondent aux critères de sa charte qui interdit, par exemple, les projets spéculatifs et exige que le pouvoir de décision soit aux mains des citoyens.



L'association a déjà levé auprès de 3 700 épargnants quelque 7 millions d'euros dont 2,5 millions d'euros sont d'ores et déjà investis dans 17 projets. La caution d'*Energie partagée* permet également de rassurer certaines banques, forcément réceptives aux enjeux coopératifs comme la NEF ou le crédit coopératif, qui viennent compléter les fonds nécessaires sous forme de prêts.

Bien sûr, dans les critères d'Energies partagées se trouvent la viabilité économique du projet. C'est pourquoi certaines coopératives, comme Plaine Sud Energie qui a bénéficié du soutien de l'association, vendent leur électricité à EDF. L'opérateur national a obligation de rachat et quand le projet a été lancé, le tarif était de 0,40 €/kWh pour les vingt années que durera le contrat avec EDF. Le projet serait aujourd'hui beaucoup plus difficilement réalisable : le tarif d'achat n'étant plus désormais que de 0,28 €/kWh. Mais certaines coopératives portent la logique du modèle jusqu'à vendre leur électricité à un opérateur coopératif : Enercoop. Créée en 2004, cette société forte de 11 000 sociétaires, achète de l'électricité renouvelable le plus souvent à des coopératives citoyennes mais aussi à des collectivités. Et elle ne vend à ses



Unités photovoltaïques en Auvergne



Centrale villageoise dans le Parc naturel du Pilat (Rhône-Alpes)

Les Parcs de Rhône-Alpes favorisent les initiatives citoyennes

Les cinq Parcs naturels régionaux de Rhône-Alpes ont lancé en 2010 Les centrales villageoises photovoltaïques, des coopératives citoyennes dont les collectivités territoriales sont partenaires. Le projet vise à construire sur chacun des huit sites ciblés 1000 à 2000 mètres carrés de toits solaires. Une première centrale fonctionne depuis cet été dans la commune des Hays (Parc du Pilat). Ce sont 166 souscripteurs qui ont permis d'installer 500 mètres carré sur huit toitures, fournissant à EDF l'équivalent de la consommation de 25 foyers. Il a fallu sélectionner des toits bien exposés et pour lesquelles la présence de panneaux photovoltaïques ne nuise pas au paysage. Ces opérations devraient dégager une rentabilité de 2 %, l'équivalent d'un livret A de caisse d'épargne. C'est une première étape pour arriver à terme à l'autonomie partielle ou totale des territoires de ces Parcs.

18 000 consommateurs que le volume d'électricité qu'elle sait avoir été produit par ces centrales. Son tarif est un peu plus cher que celui d'EDF – 16 centimes le kWh au lieu de 14 centimes pour les tarifs bleus chez EDF, mais « *au final, le « surcoût » pour un particulier ne représente que 2 ou 3 euros par mois* » nuance Johann Vacanare d'Enercoop Midi-Pyrénées.

Les économies d'électricité au cœur du projet

Les coopératives d'énergies ne s'intéressent pas seulement à la production d'énergie mais aussi aux économies d'énergies. Soit directement

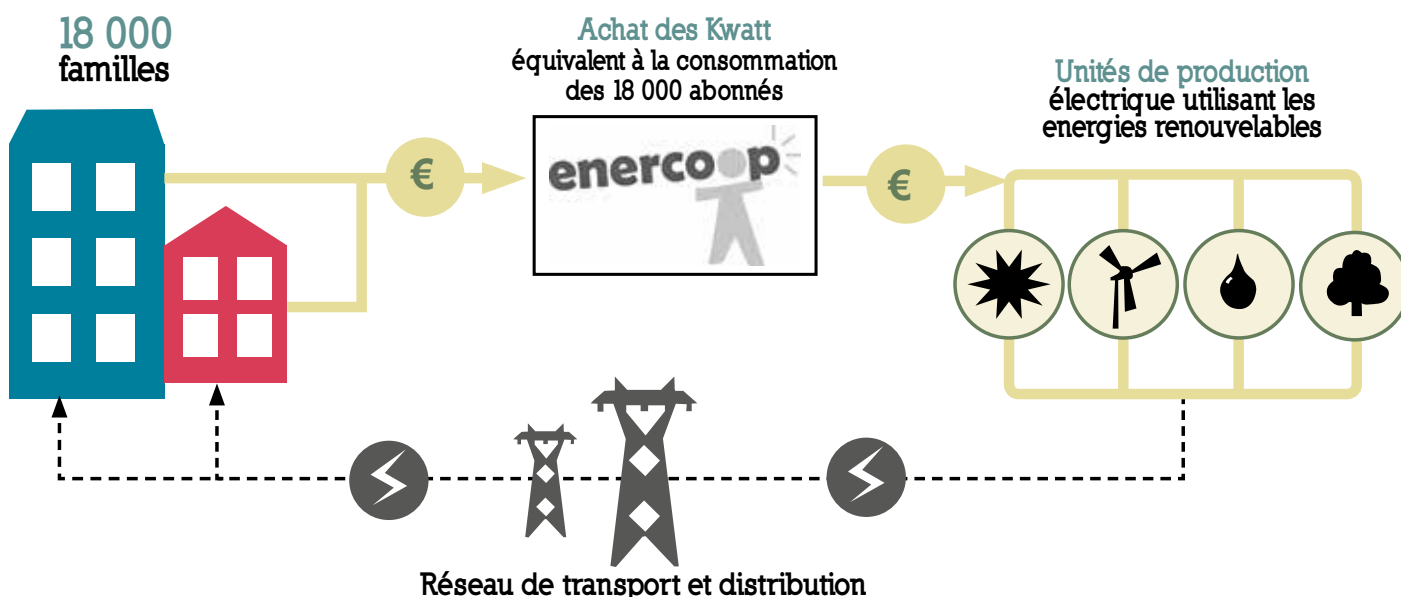
– à Bordeaux, les dividendes de la coopérative sont investis dans l'isolation des bâtiments – soit indirectement, car en investissant dans une coopérative ou en achetant son électricité à une société comme Enercoop, les membres s'intéressent de plus près à la question de l'énergie et modifient leurs comportements. La coopérative citoyenne belge Ecopower « *a ainsi observé une diminution de la consommation moyenne d'électricité de ses clients de 46 % en sept ans,* » rapporte Thomas Bawens, étudiant en thèse à l'Université de Liège. En France, Enercoop Rhône-Alpes propose à ses clients un programme personnalisé d'économie d'énergie : Doc Watt. Moyennant 49 €, chacun peut se

former, se faire prêter du matériel de mesure pour réaliser un diagnostic et être conseillé par un expert pour réduire ses dépenses d'électricité. Un nouveau modèle énergétique est en marche et s'invente à mesure qu'il se développe. Une chance dont les territoires doivent se saisir pour se réapproprier leur devenir. ■

PIERRE LEFÈVRE

Pour aller plus loin

www.energie-partagee.org
www.enercoop.fr



Construire en paille des maisons parfaitement résistantes et économes... une évidence pour l'architecte Corentin Desmichelle qui a fait de la paille un de ses matériaux de prédilection. La famille Canat s'est tournée vers lui pour concevoir leur maison à Raizeux, primée au concours de la Maison Économe 2014 organisé par l'Agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC SQY ¹).

UNE MAISON EN PAILLE

PRIMÉE À RAIZEUX



Un matériau bon marché qui bénéficie d'une garantie décennale



Des murs garnis de paille, préfabriqués en atelier pour une installation en une semaine

La maison de la famille Canat séduit d'emblée par sa simplicité et la chaleur de son bardage en bois. Logée sur une parcelle toute en longueur, elle s'organise en deux entités contiguës qui s'étirent d'est en ouest et permettent ainsi d'offrir 110 m² habitables. « La forme de la maison était contrainte par l'étroitesse du terrain, explique l'architecte². Il fallait de plus s'arrêter à quatre mètres de la limite parcellaire. » Le plan de la maison choisi par Corentin Desmichelle s'est ainsi imposé pour éviter l'effet de masse qu'aurait donné une bâtisse plus compacte. Les toits légèrement en pente et végétalisés s'inscrivent dans une grammaire architecturale épurée et éloignée des standards traditionnels.

« Malheureusement, beaucoup de communes imposent des toits en ardoise ou en tuiles, regrette Corentin Desmichelle. Cela coûte beaucoup plus cher et requiert un budget qui pourrait permettre des solutions plus efficaces en matière d'isolation. » L'ensemble forme une maison aux lignes élégantes qui se fondront complètement dans le paysage une fois le jardin aménagé, d'autant que les propriétaires ont limité au

maximum la coupe des chênes centenaires qui s'élevaient sur leur terrain.

La paille, un matériau bon marché et très isolant

L'architecte a privilégié des murs de paille préfabriqués par un artisan local, Cyril Natali, installé à la Fontenelle dans le département du Loir-et-Cher, pour avoir un produit de grande qualité avec des coûts de mise en œuvre réduits. La paille est un excellent isolant bon marché qui bénéficie depuis 2011 de règles professionnelles, avec toutes les garanties habituelles de la construction comme l'assurance décennale. Les craintes liées aux incendies, aux insectes ou aux champignons n'ont pas lieu d'être, pourvu que la mise en œuvre soit rigoureuse.

La paille a été récoltée par l'artisan lui-même, qui a contrôlé sa qualité et l'a mise en ballots. Ces derniers sont ensuite assemblés en atelier dans une ossature en bois. Ils sont enserrés, d'un côté, par des plaques de fibre de papier et de gypse de Fermacell et, de l'autre, par des panneaux de fibres de bois pour laisser

respirer le mur. Ces murs préfabriqués, équipés de fourreaux pour faire passer le câblage électrique, ont été installés en une semaine.

L'étanchéité qu'assurent les murs et les ouvrants (portes et fenêtres) est celle des maisons passives allemandes labellisées « PassivHaus ». Les déperditions de chaleur sont ainsi évitées. Et pour permettre quand même à l'air de circuler, l'architecte a posé une ventilation double flux haut de gamme, soit un système destiné à renouveler l'air intérieur de la maison en réchauffant l'air entrant. Un poêle à bois assure l'essentiel du chauffage et trois radiateurs électriques d'appoint ont été prévus pour les hivers plus rigoureux. Une partie de la chaleur viendra également du soleil dont les rayons vont pénétrer dans la pièce principale via une large baie exposée plein sud.

Corentin Desmichelle travaille aujourd'hui sur de nouveaux projets « paille » : une autre maison individuelle et aussi une école et des logements collectifs... La paille est bien devenue un matériau presque commun. ■

PIERRE LEFÈVRE

¹ L'Agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines : www.energie-sqy.com

² Atelier Desmichelle Architecture : www.atelierdesmichellearchitecture.fr

TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE 30 % DE CRÉDIT D'IMPÔT POUR TOUS, PROFITEZ-EN !

N'ayez plus froid aux yeux ni ailleurs ; lisez ce qui suit, c'est le moment où jamais d'offrir une petite laine à votre demeure, cela réchauffera votre intérieur tout en soulageant vos dépenses.

Le baromètre a basculé au beau fixe en matière d'aides aux économies d'énergie : 30 % de crédit d'impôt sur les travaux depuis le 1^{er} septembre 2014, pour tous les particuliers, sans aucune condition de ressources. Et une seule opération suffit. Pour mémoire, le crédit était fixé jusque-là à 15 % sous conditions de revenus ou à 25 % pour un bouquet de travaux. Cette nouvelle incitation particulièrement bien vue et bienvenue est issue du projet de loi pour « un nouveau modèle énergétique français ». À mesure exceptionnelle, échéance limitée : fin 2015. Elle vise d'ici là à accélérer les travaux de rénovation énergétique de nos habitats.

Optez pour les meilleures performances possibles

Ne foncez pas pour autant aveuglément sur la première proposition venue, notamment par démarchage téléphonique. Les travaux restent coûteux et méritent d'être bien étudiés. Vous vous apprêtez à investir sur du long terme, ce qui valorisera votre patrimoine immobilier. Alors autant vous appuyer sur de bons conseils ! Et ne vous contentez pas du minimal mais, au contraire, visez un haut niveau de performance énergétique. Ne lésinez pas sur la qualité des matériaux choisis. La main-d'œuvre, souvent le principal coût, restera la même pour quelques centimètres d'isolant en plus.

Que vous soyez propriétaire ou locataire contactez un conseiller rénovation info service au N° Azur du guichet unique 0 810 140 240, il vous conseillera au mieux et gratuitement.

Choisissez un professionnel qualifié proposant des références, des exemples de réalisation et, surtout, un engagement d'économie d'énergie chiffré et signé. Vous pouvez trouver la liste des professionnels présents au forum éco-habitat sur le site du Parc ou un professionnel « Reconnu Garant de l'Environnement » RGE sur renovation-info-service.gouv.fr.

Pourquoi éco-rénover ? Pour faire baisser les factures d'énergie, améliorer le confort et augmenter la valeur de son bien. L'énergie la moins chère reste toutefois celle que l'on ne consomme pas : pensez à isoler avant de changer d'énergie. Et veillez aussi à l'utilisation de matériaux cohérent avec votre bâti existant. ■

PATRICK BLANC

LES TRAVAUX CONCERNÉS

PAR LES 30 % DE CRÉDIT D'IMPÔT
SANS CONDITION DE RESSOURCES

REMPLACEMENT
SYSTÈME DE CHAUFFAGE

ISOLATION
DE LA TOITURE

ISOLATION
DES MURS

REMPLACEMENT
PAROIS VITRÉES

Éco-prêt à taux zéro

L'éco-PTZ instauré en 2009 permet de bénéficier d'un prêt à taux zéro destiné au financement de travaux d'économies d'énergie pour votre logement. Le prêt est plafonné à 30 000 € sous condition : réaliser un bouquet de travaux (isolation, chauffage à énergie renouvelable...) ou atteindre un niveau de performance énergétique globale défini selon le logement et sa localisation géographique. Depuis le 1^{er} septembre 2014, les propriétaires bénéficiaires doivent faire appel à un professionnel qualifié « Reconnu garant de l'environnement » (RGE).



30 %
DE CRÉDIT
D'IMPÔT

POUR VOS TRAVAUX
DE RÉNOVATION

11



ZÉRO PHYTO :

LA MEILLEURE NOTE POUR UN JARDINIER

6 % des pesticides utilisés en France passent par les gants des jardiniers du dimanche. Heureusement, depuis quelques années, nous sommes de plus en plus nombreux à passer au zéro phyto et à cultiver notre jardin secret sans une goutte de produit chimique. Qu'est-ce que ça change ? Tout. Retrouvez dans ces dessins les différences (visibles ou non).

HÉLÈNE BINET

AVEC PHYTO

Le jardin « propre » en apparence... qui cache bien des pollutions !

Comme ça, en apparence, on se dit que tout est bien propre. Pas une herbe ne vient perturber la rectitude des allées de graviers ou des murs qui entourent la maison. Propre, c'est vite dit. Pour domestiquer la nature, il faut lutter, mais cette lutte chimique est source de pollution.

Traiter les sols et empoisonner l'air ? Les études scientifiques montrent que l'on trouve dans l'atmosphère de l'alachlore, du chlorotalonil, des substances phytosanitaires comme du pendiméthaline, du trifluraline... Sympa !

Les traitements chimiques des tuiles et autres imperméabilisants sont nocifs pour la nature, à commencer par l'homme.

100 % de plantes annuelles à arracher et à replanter chaque année, il peut être bon d'inviter quelques vivaces et de laisser une petite place à la nature sauvage.

L'Agence nationale de santé sanitaire souligne les risques graves pour la santé lorsque l'on applique des produits phyto.

L'utilisation de pesticides fait fuir la biodiversité (hérissons, oiseaux, papillons...) qui pourrait vous débarrasser naturellement des insectes, larves et limaces indésirables.



Les jardiniers sont ceux qui utilisent le plus de produits chimiques à l'hectare. Ils contribuent ainsi jusqu'à 25 % à la pollution de l'eau. Et qui doit dépolluer les cours d'eau contaminés par les produits phytosanitaires ? La collectivité, c'est-à-dire vous. Scrutez d'ores et déjà vos factures, vous verrez, l'addition est bien salée.

91 % des rivières et 55 % des eaux souterraines contiennent des résidus de pesticides. On va jusqu'à 100 % ou on s'arrête maintenant ?

Objectif national

La loi Labbé de février 2014 prévoit l'interdiction des phytosanitaires dans les espaces publics d'ici à 2020, une démarche que de nombreuses communes en France, dont certaines dans notre Parc naturel, ont déjà adoptée. Prochainement, un label « Terre saine, villes et villages sans pesticide » devrait voir le jour. Ce serait chic pour votre commune, non ?

Cette loi prévoit aussi l'interdiction, à compter de 2022, de la vente et de l'utilisation de produits phytosanitaires pour un usage non professionnel.

Vous êtes concerné-e !

Mais l'échéance la plus proche est celle du plan Écophyto, mené par le ministère de l'Écologie depuis 2010, qui prévoit pour tous les usagers (agriculteurs, services d'entretien des espaces verts publics, jardiniers amateurs...) de diviser par deux l'usage de produits phytosanitaires d'ici à 2018. Alors jardiniers, vous aussi participez à cet effort collectif. Oubliez les produits chimiques et travaillez avec la nature et non pas contre elle !

Bucolique sans produits chimiques !

Plus de vert, c'est aussi plus d'air ! Quand on oublie les produits phytosanitaires, la nature reprend ses droits dans les jardins. Les oiseaux, lézards et autres petits animaux font leur grand retour. C'est aussi une meilleure qualité de l'air et de l'eau, des atouts pour notre santé et notre porte-monnaie.

SANS PHYTO



Les plantes couvre-sol limitent l'apparition des autres herbes spontanées et sont du plus bel effet : thym, marjolaine, pervenche bleue, aster, iris, sauge, bruyère...

Une pelouse sans traitement herbicide est riche de fleurs sauvages qui se succèdent tout au long de l'année et offrent aux butineurs une ressource alimentaire intéressante.

Dans vivace, il y a vie. Alors on privilégie les plantes qui repoussent toutes seules et chaque année on ressort les transats. C'est vrai, pourquoi se fatiguer ?

Tas de bois ou hôtel à insectes : aménagez des espaces accueillants pour les insectes auxiliaires du jardin.

Halte aux sols nus ! Préférez le paillage qui permet de limiter l'arrosage et la pousse des herbes spontanées et qui enrichit le sol. Vous pouvez pailler avec vos résidus de taille de végétaux, coupés grossièrement. Ça marche aussi bien que celui acheté dans le commerce !

Un petit coin sauvage réservé aux plantes et animaux qui veulent s'inviter ? En laissant la nature reprendre ses droits, vous accueillerez toute une faune et une flore insoupçonnées. Un vrai bonheur à regarder.

C'est cher un abonnement au club de gym ! Ressortez binette ou instrument à vapeur pour désherber tout en douceur. N'oubliez pas de plier les genoux et de vous tenir le dos droit.

MIJOTE ET SUCRINE : PETITS PLATS À ROULETTES

C'est une petite roulotte sillonnant le territoire et chargée de délicieux plats maison prêts à être dégustés. Sortez la nappe à carreaux, *Mijote et Sucrine* vient tout juste de se garer.

Il nous est tous arrivé de nous retrouver dans les rues d'un village à la recherche d'une gourmandise à nous mettre sous la dent. Ou de déplorer un frigo vide, des enfants affamés et une énorme flemme de cuisiner. Heureusement depuis quelques mois, *Mijote et Sucrine* est là pour nous tirer de ces mauvais pas. « Deux jours par semaine, nous proposons nos plats pour le déjeuner aux salariés de la zone de Courtabœuf, annonce Céline Carando-Borgel, fondatrice, cuisinière, chauffeuse-livreuse, commerciale... Le soir, nous commençons un service de livraison à domicile pour les habitants de la vallée de Chevreuse et des communes à proximité. » Il suffit d'appeler avant 16 heures pour être livré-e à partir de 19 heures.



Une cuisine maison à base de produits frais et locaux



On se délecte de quoi dans la roulotte ? Ca dépend des jours, des récoltes de Céline auprès des producteurs du coin et de son humeur. Globalement, il s'agit le plus souvent de petits plats mitonnés : curry, blanquette de veau, bœuf bourguignon, bref, tout ce que l'on n'a pas trop le temps de cuisiner en semaine. Il y a aussi des entrées, dont la fameuse soupe de légumes 100 % locale, et des desserts pas mal non plus : clafoutis, tourbillons de prune à la crème fouettée... Le tout servi dans de jolis bocaux en verre.

Juriste dans une première vie, Céline a découvert l'univers des *food trucks* (camions de restauration ambulante) aux États-Unis il y a quelques années. « Je me suis dit qu'un jour le concept traverserait l'Atlantique. » Bien vu, depuis peu, Paris, Lyon, Marseille voient fleurir ces camions qui fument un peu partout. Tombée dans la marmite toute petite (sa famille compte hôteliers et restaurateurs), la quinquagénnaire décide

à son tour de se lancer en 2012. Elle fait construire un laboratoire professionnel dans sa maison bonneloise, déniche un fournisseur de remorques dans le Var et en aménage une sur-mesure. Dans le même temps, elle rencontre les producteurs de la région : Ferme de Coubertin, ESAT d'Aigrefoin, fermes de la Noue, de la Budinerie, de Grand'Maison... Elle teste recettes et conditionnements et, au printemps 2014, prend le volant.

Aujourd'hui, Céline sert une centaine de repas par semaine, mais compte bien doubler sa production rapidement. Le vendredi soir, vous la retrouvez sur le parking du Carrefour Contact de Bonnelles. Les autres jours, il faut la pister sur son site Internet ou, par l'odeur alléchée, se laisser guider par le bout de son nez. ■

HÉLÈNE BINET

www.facebook.com/mijotesucrine
www.mijoteetsucrine.fr

BALLON PASSION PASSAGERS DU VENT

Nathalie et Olivier Leclerc aiment vivre dans les airs. À bord de leur montgolfière, ils survolent châteaux et vallons et accueillent dans leur nacelle curieux et amoureux. Ô temps, suspends ton vol !

Nathalie vient tout juste d'ouvrir sa petite remorque garée dans le champ du voisin à Fontenay-lès-Briis. Dedans, tout le barda est là : la nacelle, la voile multicolore, les brûleurs, les bouteilles de propane. L'équipement complet pour un vol en ballon. Une demi-heure et pas mal de manipulations techniques plus



Mondial air Ballon à Chambley en Lorraine

tard, les brûleurs orientés vers le ciel commencent à cracher des flammes de six mètres de haut. La voile se gonfle majestueusement. Le décollage est imminent.

« Dans la région, étant donnée la proximité avec Orly, on ne peut pas voler très haut, explique la jolie brune à l'origine avec son mari de Ballon Passion, pas au-delà de 500 mètres. Mais ce n'est pas un problème, l'altitude écrase les paysages. » Selon les jours, les envies des clients et des saisons, la montgolfière toise les châteaux de Breteuil ou de Courson, les Vaux de Cernay ou la campagne de la région. « Les clients adorent survoler leur maison, on adapte les itinéraires au gré de leurs envies. » Les distances ne sont jamais spectaculaires, la montgolfière dépasse rarement les 18 km/h, portée par les courants du vent.

Si Nathalie est née dans un nid de coucous (toute sa famille est dans l'aviation), Olivier se passionne pour la montgolfière à l'adolescence. Étudiant, il passe son brevet de pilote-instructeur, s'achète un ballon et s'envoie en l'air avec sa future femme. Depuis plusieurs années, le couple propose des escapades aériennes d'une

heure dans la région et ailleurs. Il est même possible d'arrimer le ballon au sol pour des vols captifs lors de mariages ou d'événements.

« Même si la pratique se généralise, c'est une activité qui reste coûteuse, explique Nathalie (150 euros par heure et par personne). Un ballon neuf coûte 30 000 euros et ne peut voler que 200 à 300 heures. En une heure de vol, on dépense 100 euros de propane. Et puis c'est une activité très tributaire de la météo. L'an passé, on n'a pu voler que 20 heures. » Devant cette équation, le couple n'a jamais franchi le cap de l'activité lucrative. Les vols qu'ils organisent permettent simplement de rentrer dans leurs frais.

Devant l'album photo, Nathalie confie adorer la montgolfière, apprécier ce sentiment de liberté et d'aventure d'une embarcation qu'elle ne peut diriger (les vents décident de la direction). « Et puis en ballon on n'a pas le vertige. » ■

HÉLÈNE BINET



Des escapades en ballon pour les particuliers

LA TERRE PHILOSOPHALE

D'ALAIN DIVO

Des animaux pour brouter et entretenir les espaces publics en ville

Depuis plus de vingt ans, Alain Divo expérimente la valse agricole à trois temps : élevage/paysage/biodiversité. Rencontre à Fontenay-lès-Briis avec l'agriculteur, qui ne mâche pas ses mots.

« En France, 165 hectares par jour disparaissent sous le béton. » « On achète de la terre végétale comme des brosses à dents. » « Le certiphyto obligatoire pour les agriculteurs et les paysagistes, c'est un vrai permis de tuer. » Alain Divo aime les formules qui secouent. « On va perdre 50 % des insectes d'Île-de-France en neuf ans », prévient également le jeune quinquagénaire. Pourquoi neuf ans précisément ? « Parce que ça fait un an que je répète les chiffres de l'UICN (Union internationale de conservation de la nature) de 2013 et que tout le monde s'en fiche. Neuf ans, bizarrement, ça fout plus les jetons qu'un chiffre rond. » Durant les trois heures de rencontre, Alain empile les

propos électrochocs à la manière des cultures en couches qu'il aime tant défendre.

De paysagiste à éleveur

Accumuler les savoirs et les superposer constitue pour le paysagiste une pratique qu'il maîtrise bien. « J'ai commencé par décrocher un brevet de technicien agricole dans les années 1980, mais le discours pro-produits chimiques m'a fait fuir. Je me suis alors tourné vers la voie d'architecte-paysagiste et là, même topo. Diplômé, j'ai décidé de créer ma propre entreprise mêlant ces deux compétences, avec des exigences naturalistes par-dessus le marché. » Magnifique idée. Seulement voilà, c'était il y a vingt-trois ans. Un siècle, sur l'échelle de la prise de conscience écologique. Aussi, quand Alain propose à ses clients d'installer des ruches chez eux, on rigole bien. Lorsqu'il suggère de faire brouter des

moutons pour entretenir l'espace, c'est l'hilarité. Qu'à cela ne tienne, puisqu'il ne trouve pas de clients pour ses idées, Alain se les applique à lui-même. « Vous devez incarner le changement que vous souhaitez voir se produire dans le monde », professait Gandhi. Divo se lance.

La démonstration commence par de l'éco-pâturage réalisé avec des espèces rustiques. L'éleveur débute avec quelques spécimens pour rassembler aujourd'hui cent quatre-vingt bêtes : des moutons Solognots, de Ouessant ou des Landes de Bretagne, des vaches Bretonne Pie-Noir (ou Bleu), Froment du Léon et des chèvres des Fossés (dont il est actuellement le vice-président de l'association garante de leur survie). Les villes de Paris, Montreuil, Montrouge, les parcs de Sceaux ou de Chamarande accueillent aujourd'hui une partie du troupeau pour se passer de tondeuse. « J'entretiens

À lire : *Traité d'écopaysage*, Franck Jault, Alain Divo, Marie Pruvost avec la contribution de Jean-Marie Pelt



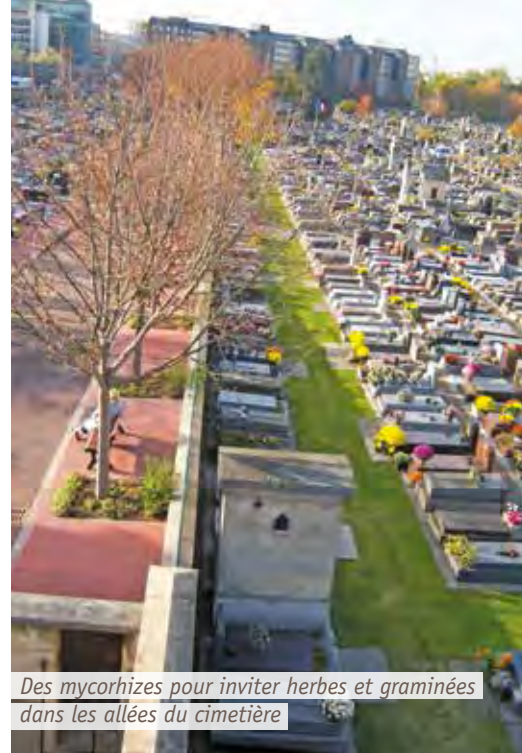
actuellement 150 hectares, c'est pas mal ! »

Avec sa casquette de paysagiste, Alain teste également de nouvelles pratiques et va même jusqu'à recréer de la vie dans les cimetières. Pour s'expliquer, le Géotrouvetout dégage une petite boîte en métal. Dedans, une poudre grise. « *Ce sont des mycorhizes.* » Suit alors un cours de sciences naturelles pour rappeler le rôle de ces micro-grains. « *Ils entrent dans le système racinaire des plantes et permettent aux racines de capter l'eau et les sels minéraux. Sans ses micro-champignons, pas de vie.* » Dans les allées des cimetières, Alain se sert de ces mycorhizes pour réinviter herbes et graminées. De Saint-Chéron

à Montrouge, l'herbe verte a remplacé les blanches allées.

Faire renaître la terre

Dans un coin de sa ferme, l'agriculteur-paysagiste va encore plus loin. Récemment pour faire ses expérimentations, il a récupéré de la terre de remblai, « *un truc dégueulasse sur lequel rien ne pousse* ». Dessus, il y a déposé un mélange de bouses de ses animaux (rentrés l'hiver dans la stabulation) et de paille qu'il récupère gratuitement en fauchant les champs de ses voisins. Peu à peu, la terre revit, comme par magie, il y a même plein de plantes qui poussent dessus. « *Il n'y a pas de terre morte, Pierre Rabhi arrive même à cultiver le*



désert. » L'alchimiste assure que la rusticité des bêtes y est pour quelque chose. « *Je suis certain que leur flore intestinale est plus riche que celle de leurs cousines industrielles. Leurs excréments valent de l'or. J'aimerais que l'INRA vienne un jour le prouver.* »

En attendant les preuves scientifiques, il prévoit d'installer une culture maraîchère sur 3 000 m² de terres que la fondation Charles Ferdinand Dreyfus lui a louées. « *J'aimerais appliquer les principes de la Hugelkultur (butte de culture autofertile). Cette technique issue de la permaculture consiste à préparer des sols de culture en créant des lasagnes de matières en décomposition : bois, compost, paille.* » Avec les déchets des chantiers paysagistes et de sa commune, la bouse de ses animaux, la paille qu'il récolte, Alain pourrait presque se passer de sol et faire école. C'est d'ailleurs dans cet objectif qu'il vient de mettre sur pied le Centre d'étude et de recherche en agro-écologie urbaine et éco-paysage (CERAUE) avec une poignée d'autres passionnés (Marine Divo, Franck Jault, Philippe Grandpierre...). Par des rencontres, des formations, des conseils, l'association entend essaimer et convaincre les générations montantes des bienfaits d'une agriculture paysagère circulaire. Alain doit d'ailleurs filer, une première classe s'apprête à assister à l'une de ses animations. ■

HÉLÈNE BINET

LA CHÂTAIGNE DE L'HUREPOIX

Ah quel titre alléchant ! Sauf que la dénomination "châtaigne de l'Hurepoix" n'existe pas. Pourtant, elle le mériterait. L'histoire locale de nos châtaigniers pourrait faire renaître cette culture délaissée depuis plusieurs décennies.

On connaît davantage la châtaigne d'Ardèche, premier département producteur castanéicole en France. Le Hurepoix n'a rien de méridional et aucune tradition n'évoque ici la Belle Épine, la Goujounac, la Marigoule ou la Bouche rouge, fruits du *Castanea Sativa*, nom latin du châtaignier commun, la principale variété cultivée.

Aurait-on oublié tous les bienfaits du châtaignier : son bois imputrescible, ses fruits et leurs qualités nutritionnelles exceptionnelles, sa facilité de culture, ses associations de plantation ? Si le châtaignier ne représente que 4 % des forêts françaises et 2,3 % du massif forestier de Rambouillet, sa présence est cependant beaucoup plus élevée dans le sud-est du Parc, sur les communes de Bonnelles, Bullion, Choisel et Forges-les-Bains. Là se dressent des forêts de châtaigniers, des alignements de spécimens tri-centenaires, des vestiges de vergers d'arbres greffés... N'en profitent plus que les sangliers et quelques promeneurs. De mai à juillet, on les reconnaît à leur magnifique floraison prisée des abeilles, à leurs chatons jaunes puis à leurs bogues vert tendre.



Vous aimez les châtaigniers ?

Prenez-les en photo et participez au concours *J'aime mon arbre* organisé par l'Union des amis du Parc jusqu'à fin avril 2015 ! Toutes les infos sur le site jaimemonarbre.org



300 ans de cultures

À l'apogée de ses plantations, aux XVI^e et XVII^e siècles, les autorités recommandaient la culture de celui qui était surnommé l'arbre à pain, au même titre que les pommiers et les poiriers pour limiter les famines.

Les premières mentions de cet aliment dans la région apparaissent dans le livre de Yvonne Bezar, *La vie rurale dans le sud de la région parisienne de 1450 à 1560*.

Des documents de Forges-les-Bains évoquent l'acquisition d'un arpent de terre avec six pieds d'arbre châtaignier en 1687 par Mathurin Le Jariel, seigneur de Forge. Commune qui baptisera l'un de ses hameaux "Le Châtaignier" en 1715.

À Bonnelles et Bullion, les plantations et les greffes seraient liées, selon ce que rapporte la tradition orale, à l'arrivée de la famille d'Uzès. Probablement suite au mariage en 1706 d'Anne-Marie Marguerite de Bullion (1684-1760, fille de Charles-Denis de Bullion, seigneur de Bonnelles) et Jean-Charles de Crussol (1675-1739), septième duc d'Uzès. La noblesse cévenole se serait faite accompagner par ses jardiniers. Ceux-ci habitués aux plantations de châtaigniers auraient développé une culture locale de l'arbre. De nombreux alignements de châtaigniers greffés sont visibles dans les bois environnants ces communes.

D'après l'ONF, la circonférence des plus beaux spécimens greffés, que l'on trouve notamment à Bullion, Bonnelles, Angervilliers et Forges-les-Bains, indique qu'ils seraient âgés d'environ 300 ans. Les dates coïncident avec l'incitation au greffage, technique importée par Richelieu quelques décennies auparavant. À Choisel, un verger de châtaigniers apparaît dans les plans du château de Breteuil en 1773. La récolte assurait un revenu.



Châtaignes ou marrons ?

Une bogue peut contenir plusieurs fruits. Mais chaque fruit à l'intérieur peut s'appeler marron ou châtaigne. Un truc pour les distinguer : coupez un fruit en deux, s'il y a plusieurs parties séparées par une peau (les amandes) c'est une châtaigne. S'il n'y a qu'une seule partie, donc une seule amande, c'est un marron. Ce dernier est privilégié pour réaliser les marrons glacés car il ne se brise pas facilement.



Bien plus que des qualités nutritives

La châtaigne est presque aussi nourrissante que le blé avec des composants qui s'en rapprochent : glucides, protéides, lipides, vitamines B1, B2 et C. On obtient deux à trois fois plus de calories par hectare avec des châtaignes qu'avec des céréales. La mise à fruits des châtaigniers est longue, mais l'entretien du verger demande ensuite moins de travail que des cultures annuelles, telles que les céréales.

Beaucoup de chercheurs relèvent que les populations des zones castanéicoles jouissaient d'une santé bien meilleure que celle des gens des cités.

Antoine Augustin Parmentier (1737-1813), l'homme du hachis, s'intéresse de près à ces arbres dont il fait l'éloge dans son *Traité de la châtaigne*. Il constate que son ombrage ne nuit pas aux semences et il encourage à ensemercer les châtaigneraies pour avoir une double récolte. Un précurseur de l'agroforesterie !

Comparable au chêne mais plus léger, le bois de châtaignier est utilisé pour les piquets, les échelas des vigneron, les sarclages des tonneaux de vin, les tuiles de bois, les bardeaux pour les chalets... Autrefois, il aurait aussi été cultivé à Bullion pour faire des crayons. Les arbres n'étaient pas greffés mais plantés à côté de chênes pour qu'ils aient des troncs longs et effilés.



Danielle Albert relance une plantation de châtaigniers pour le bois d'œuvre

Plantations renaissantes

En lisière du Parc, au Val-Saint-Germain en Essonne, une plantation de châtaigniers a été lancée il y a onze ans par Danielle Albert et son mari. Les arbres sont associés à des merisiers et des cormiers, une taille de formation permettra d'obtenir du bois d'œuvre. « Le châtaignier apprécie les sols siliceux des coteaux (ici les sables de Fontainebleau), pas trop humides, bien drainés, à l'abri des grands vents et d'un soleil excessif. Dans nos forêts, sur trente châtaigniers, on trouve dix variétés différentes. Des greffes étaient menées sur les alignements de façon à assurer des fécondations croisées. Les anciens ne connaissaient rien à la génétique mais savaient observer, ils savaient comment planter et où. Ils mêlaient des variétés précoces avec des tardives, des bons fruitiers avec des bons pollinisateurs... » N'est-il pas temps de réhabiliter ce majestueux fruitier ? Et de lancer la châtaigne de l'Hurepoix ? ■

PATRICK BLANC

Merci à Mesdames Danielle Albert, secrétaire de la filière bois-énergie du CIVAM du Hurepoix et de l'association Qualité de vie du Pays de Limours et de l'Hurepoix, Catherine Giobellina, présidente de l'Union des Amis du Parc, Annie Kohn de l'association Bonnelles Nature et Isabelle Margot-Jacq, habitante de Bullion, toutes passionnées par ce sujet.

L'HIVER

GRANDEUR NATURE

JANVIER

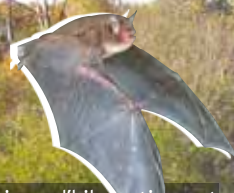
FÉVRIER



OISEAUX D'HIVER :

C'est l'époque des haltes migratoires pour les oiseaux qui ne nichent pas chez nous : on peut les observer sur les étendues d'eau ou dans les champs sur les plateaux, dans les friches... Autant de milieux d'accueil importants pour leur cycle annuel où ils trouvent de quoi se reposer et se nourrir, qu'ils soient migrateurs au long cours ou qu'ils stationnent ici tout l'hiver. Ces haltes sont aussi pour les naturalistes des associations du Parc des moments privilégiés pour les identifier et estimer leurs effectifs. Attention au réflexe nourricier, tant qu'il ne neige pas, il vaut mieux s'abstenir de donner à manger aux petits passereaux.

20



LES CHIROPTÈRES :

Pour ces petits mammifères insectivores la saison d'hibernation est critique. Qu'elles se rassemblent dans un arbre creux ou s'isolent une à une dans les fissures d'une cave, si vous voyez des chauve-souris l'hiver et qu'elles ne bougent pas, surtout ne les dérangez pas, tout est normal. Un réveil prématuré leur serait fatal.

Elles se réveilleront au printemps quand leur nourriture ordinaire, les insectes, sera à nouveau abondante et disponible.

PRAIRIE HUMIDE :

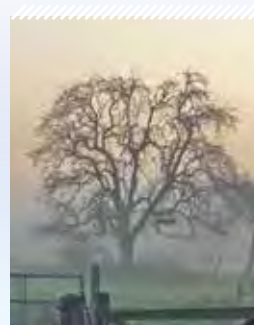
Elle se maintient grâce à l'éleveur qui la fauche régulièrement ou la fait pâturer. Dans ce fond de vallée à Cernay, l'abandon avait conduit à l'avancée des fourrés de saules et l'installation des arbres. Après des travaux de réouverture du milieu, c'est de nouveau le pâturage raisonné qui assure l'entretien de la végétation. Durant l'hiver les animaux ne sont plus sur ce pré, afin d'assurer le repos de la végétation de cette zone humide et de ne pas dégrader les sols fragiles gorgés d'eau.

LA MARE

Même sous la glace, de nombreux insectes continuent à vivre durant l'hiver, accompagnés par les larves de Salamandre. Contrairement aux autres batraciens, cette espèce ne pond pas ses oeufs mais dépose directement ses larves (qui éclosent dans son ventre) dans l'eau au mois de décembre. Il faudra attendre mi-février pour voir les Crapauds communs, Grenouilles agiles et rousses se diriger vers la mare pour s'y reproduire. Avec les voitures quand ils traversent en masse les points d'eau. Vous pouvez contribuer à ces opérations bénévoles « crapauduc » qui permettent de les connaître. Infos : accueil@parc-naturel-cher.org

LUMIÈRES

Tout au long de l'automne, la baisse progressive de la luminosité, le raccourcissement de la durée des jours... sont autant d'éléments qui vont amener la mise en veille de la végétation, à commencer par la chute des feuilles. L'influence de la durée du jour sur la physiologie des êtres vivants s'appelle le photopériodisme. Dès le mois de février, on observe le phénomène inverse : les bourgeons vont rester en « dormance hivernale » tant qu'un seuil quotidien d'éclairement propre à chaque espèce n'est pas atteint !



DANS LA FORÊT

Dans les sous bois frais de la Chênaie-charmaie la vie végétale se poursuit sous terre tout au long de l'hiver : les géophytes*, qu'elles soient à bulbes ou à rhizomes, préparent leur sortie. Grâce à leurs réserves souterraines, elles seront les premières à sortir et à fleurir avant que les feuilles des arbres ne leur fassent de l'ombre. Dès février sortent les blancs perce neige, puis émergent les tapis jaunes de la Ficaire fausse renoncule, et blancs de l'Anémone sylvie, au mois de mars.



21

LA FORÊT MARÉCAGEUSE

Au bord des ruisseaux, sur des sols très humides et parfois inondés la forêt marécageuse est le domaine de l'Aulne glutineux. Durant l'hiver c'est aussi le garde manger du Tarin des aulnes, petit passereau qui se nourrit essentiellement de ses graines.

L'hiver est la période des crues, qui déposent sur les berges matière organique et sédiments. C'est là que dès le mois de mars dans la vallée de l'Yvette on peut trouver les taches violettes de la rare Lathrée clandestine, plante parasite des racines d'Aulnes et de Saules qui ne sort de terre que le temps de fleurir.



continuent
es de la
s, cette
ctement
e point d'eau, et ceci dès
ier, pour que les premiers
ses ou encore les tritons
ttention aux hécatombes
la route pour regagner les
uver en participant aux 4
tent également de mieux
vreuse.fr

es vivaces qui survivent à la mauvaise saison sous la forme d'organes souterrains (qui stockent les réserves nécessaires au
re des bulbes comme les jacinthes ou les tulipes, des tubercules ou encore des rhizomes.

LA HAIE, NATURE (PAS MORTE) L'HIVER !

Que se passe-t-il dans votre haie en hiver ?
Tout dort-il vraiment ?
A y regarder d'un peu plus près, on se rend compte qu'il n'en est rien...

Haie arbustive champêtre sur la Réserve naturelle régionale Val et coteau de St-Rémy

Lorsqu'arrive l'hiver, la haie perd son feuillage et une partie de son volume et de sa densité. Pourtant elle constitue encore un refuge apprécié par bon nombre d'espèces qui cherchent à s'y abriter à la saison froide. Véritable barrière naturelle, elle limite l'effet du vent et constitue à ce titre un lieu de repli très apprécié. Son rôle de régulateur de climat s'étend même à ses abords où la température est plus clémente.

Sous le couvert, la présence d'une litière de feuilles, de branchages ou de pierres, qui peuvent conserver la chaleur, attire les êtres à sang froid comme les amphibiens et les reptiles. Ils partagent l'espace avec plusieurs espèces d'invertébrés : insectes, myriapodes, escargots... qui s'y amassent en grandes quantités pour supporter des températures incompatibles avec la moindre activité. Dépourvu de poils isolants, ses proies (insectes, limaces...) étant peu actives et surtout moins nombreuses, le hérisson s'adapte et rentre en hibernation. Il se construit dès novembre un nid végétal compact et étanche duquel il n'émergera que 4 mois plus tard.

Plus actifs, les mulots et campagnols continuent de chercher des graines sous les entrelôts de branches qui les protègent du regard et des serres des buses. Précaution d'autant plus utile qu'à cette saison, ces dernières sont plus nombreuses du fait de l'arrivée de populations migratrices du Nord de l'Europe. Mais pour les rongeurs, le danger reste présent. L'hermine et la belette parcourent inlassablement la haie afin de les y surprendre.. Le renard, autre amateur de petits mammifères, n'est jamais loin non plus.

Echelle : cette photo-montage ne restitue pas le rapport réel de taille entre les différentes espèces.

Plus elle sera épaisse et diversifiée, plus son rôle de refuge sera important. Toutefois, l'hiver reste la saison privilégiée pour entretenir la haie et la maintenir à un stade arbustif. Si on laisse les essences végétales trop grandir, l'effet protecteur de la broussaille et d'un branchage dense disparaît, privant par exemple de nombreux oiseaux d'une espace appropriée pour la reproduction (Bruant jaune, Fauvette babillarde, Tarier pâle...).

Grive musicienne

Belette

Mulot

Escargot

Hérisson

Cetone dorée

Couleuvre à collier



Verdiers et linottes apprécient la proximité des haies pour y glaner les graines qui composent leur menu mais également pour s'y abriter

Les haies diversifiées fournissent quantités de baies à de nombreuses espèces d'oiseaux comme le Merle noir, la Grive musicienne, ou encore la Grive mauvis qui aura fait plusieurs milliers de kilomètres pour se délecter du cynorhodon, fruit de l'églantier, ou bien de la prunelle. La présence d'arbres fruitiers dans une haie (pommiers, poiriers, cognassiers...) fournira un met très recherché après les premières gelées. Aussi, le spectacle de milliers de pinsons, verdiers, linottes et autres granivores évoluant aux abords d'une haie n'est pas rare lors d'épisodes de grands froids. Perdrix grises et rouges, oiseaux des plaines, y trouveront un gîte et un couvert de choix.

Jaseur boréal



Baie d'églantier



Grenouille rousse



Lièvre



Chantier de plantation d'une haie sur la plaine agricole de Jouars-Ponchartrain

La haie est aussi un élément structurant de l'écosystème du sol par sa capacité d'aération des couches souterraines, d'hydratation via les racines et son apport en nutriments via les décomposeurs. En hiver, la matière organique accumulée au sol provenant de la chute du feuillage, est lentement décomposée par les microorganismes (bactéries, champignons) et les invertébrés (collemboles, cloportes, vers, larves d'insectes, mille-pattes...) puis intégrée à la terre sous l'action des lombrics. Tout ce réseau contribue au recyclage de la matière et vient enrichir le sol aux abords de la haie.

Face à un constat de disparition massive des haies depuis les années 50, le Parc naturel s'est engagé dans une démarche de replantation et de restauration de cette trame verte du territoire. Ainsi, des chantiers de plantation sont organisés chaque année en partenariat avec des agriculteurs, des propriétaires et la Fédération de Chasse d'Ile de France. Depuis 2010, plusieurs kilomètres de haies champêtres ont ainsi été plantés sur 12 communes du territoire. ■

F. HARDY, A. BAK, G. PATEK

LA HAIE À TOUTE SAISON

Arbustive, arborée, basse, taillée, libre, plessée, bocagère, champêtre : les haies revêtent de nombreuses formes héritées du passé et des traditions locales. Elles sont un élément structurant des paysages des campagnes et apparaissent comme un patrimoine culturel et social.

Au-delà de leur rôle écologique incontestable dans un contexte d'appauvrissement de la biodiversité, les haies présentent bien d'autres usages et rendent de nombreux services à l'homme notamment en contexte agricole et pastoral : brise-vent pour abriter les cultures ou le bétail, obstacle assurant une régulation des eaux de ruissellement, stabilisation des réseaux de fossés et talus, fourniture de bois de chauffage...



Entretien d'une haie à l'aide d'un lamier

AGENDA



Nettoyage de printemps

fin mars-début avril

Depuis 6 ans, les communes volontaires du territoire animent, sur un week-end et deux heures durant, un nettoyage de printemps sur leurs chemins. Équipés de gants, gilets jaunes et sacs, petits et grands peuvent participer à cette action éco-citoyenne, organisée en partenariat avec les syndicats de gestion des déchets et les services techniques des communes.

Date et informations : site des communes participantes et site Internet du Parc (début janvier).

Jazz à tout heure

du 6 mars au 5 avril

Rendez-vous incontournable du printemps, le festival Jazz à toute heure revient cette année encore dans plus de 10 communes du Parc.

Côté têtes d'affiche, Arthur H, Tom Novembre, Liane Foly ou Raúl Paz, André Ceccarelli. Côté découverte Janisset Mac Pherson, Hugh Coltman, Michael Jones, Awek, Kicca... Des randonnées musicales et gourmandes seront aussi au programme les dimanches !

Retrouvez toutes les infos sur www.jazzatouteheure.com



Escapade(s)

La compagnie d'arts de la rue *Les Fugaces* s'installe successivement dans 4 communes de la Haute Vallée de Chevreuse et plonge avec leurs habitants dans une exploration artistique des lieux de leur quotidien. Les arts de la rue mêlent le théâtre, la danse, la musique et les arts plastiques pour proposer des spectacles originaux dans l'espace public, gratuits et accessibles à tous. C'est ce que la compagnie *Les Fugaces* vous propose de découvrir avec le projet *Escapade(s)* !

Des spectacles présentés lors d'un grand événement gratuit et tout public, seront créés avec la participation des habitants : durant trois mois, tous imagineront ensemble un spectacle sous forme de promenade à l'échelle des villages.

Premier rendez-vous à Galluis le samedi 13 décembre :

« La Fête des Lumières » - Départ 17h30 Place de l'Église. La compagnie *Les Fugaces* crée une balade imaginaire et onirique en s'inspirant d'un conte ayant pour thème principal la lumière. Les habitants jouent les personnages de cette histoire sur le parcours, s'initient à la régie d'un spectacle, aux costumes, au maquillage, etc.

Plus d'informations www.projet-escapades.com / projet.escapades@gmail.com



LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

ANIMATIONS, VISITES

Samedi 7 février

AUFFARGIS

La fête de la soupe - Organisée par le comité des fêtes - Foyer rural

Samedi 14 mars

LE MESNIL-SAINT-DENIS

Visites

Abbaye Notre-Dame-de-la-Roche - 15 h
Skit Saint-Esprit - 16 h

EXPOSITIONS, SALONS

Du 10 au 25 janvier

MONTFORT-L'AMAURY

Un mois, un artiste - Œuvres d'Édouard Capelle - Maison du tourisme et du patrimoine (3, rue Amaury) - Du mardi au dimanche 10 h-12 h et 14 h-18 h - Entrée libre Rens. : 01 34 86 87 96, www.ville-montfort-l-amury.fr

Du 13 janvier au 12 février

GIF-SUR-YVETTE

Peintures de Jérôme Brillat
Espace du Val-de-Gif

Du 13 janvier au 13 février

Photographies « Paris d'Amour » de Gérard Uféras - Portrait de Paris et des Parisiens à travers le rite du mariage - Château de Val Fleury
Du mardi au samedi 14 h-18 h ; dimanche 10 h-13 h et 15 h-18 h - Visite commentée chaque samedi et dimanche à 16 h Entrée libre

Du 23 au 25 janvier

SONCHAMP

Salon des peintres - Comité des fêtes
Rens. : 01 34 84 42 40

Du 31 janvier au 15 février

Un mois, un artiste - Œuvres de Myriam Fantini - Maison du tourisme et du patrimoine
Du mardi au dimanche 10 h-12 h et 14 h-18 h - Entrée libre - Rens. : Maison du tourisme et du patrimoine (3, rue Amaury), 01 34 86 87 96

Du 6 au 8 février

RAMBOUILLET

Antiquaires et métiers d'art - Salle Patenôtre (62, rue Gambetta) - Vendredi 15 h-19 h ; samedi et dimanche 10 h-18 h - Tarifs : 4 € / gratuit (-12 ans)

Du 5 mars au 12 avril

GIF-SUR-YVETTE

Concert « Too Much Entre deux Pop » - Éric Liot et Bernard Pras, deux grands artistes contemporains qui se nourrissent de clichés de la société de consommation ou encore de personnages de dessins animés - Du mardi au samedi 14 h-18 h ; dimanche 10 h-13 h et 15 h-18 h - Visite commentée chaque samedi et dimanche à 16 h - Entrée libre
Château du Val Fleury - 5 allée du Val Fleury

Du 7 au 11 mars

Sculptures d'Isabelle Fauve-Piot
« Conscience de l'être » - Château de Belleville

Les 21 et 22 mars

LÉVIS-SAINT-NOM

Salon des arts - Salle polyvalente
Entrée gratuite - Samedi 11 h-18 h ; dimanche 10 h-18 h

CONFÉRENCES

Samedi 24 janvier

LÉVIS-SAINT-NOM

« La création et l'évolution de la vie sur la terre » - Salle de Girouard - 15 h - Tarif : 5 €

Samedi 21 mars

LES ESSARTS-LE-ROI

« Bouge ta planète » - Par le CCFD - Salle des conférences - Rens. : www.essarts-le-roi.org

THÉÂTRE, CIRQUE, LECTURES, PROJECTIONS

Samedi 10 janvier

VIEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES

Théâtre : *Évasion garantie* - Association Les Am'acteurs du Perray-en-Yvelines - Maison communale du Clos-des-Alouettes 20 h 30 - Tarifs : 6 € (adulte)/3 € (enfant) - Rens. : M^{me} Martineau, 06 25 34 67 43



Cart-eaux

chronique d'un territoire vu par deux artistes

Collecte de financement participatif : à vous de jouer !

Création par Édouard Sors d'un « livre-objet » pour découvrir les coulisses du projet « Plateau-Lumière », qui a vu naître quatre installations miroitantes dans les champs, et en savoir plus sur l'eau sur le plateau de Limours.

Cart-eaux c'est :

- Des photos des œuvres, du plateau, des personnes qui y vivent et y travaillent
- Des recueils de paroles, notamment des enfants des écoles
- Une carte de l'eau sur le plateau, son histoire, son évolution

Et tant d'autres choses à découvrir sur la page du projet !

C'est à vous de jouer si vous souhaitez soutenir ce projet :

www.kisskissbankbank.com/cart-eaux

Parcourir l'Yvette autrement résidence d'artistes

de décembre à mars

En vous promenant au bord de l'Yvette vous croiserez peut-être la compagnie artistique Caracol qui récolte des petites histoires et récits liés à cette rivière. Tout ce collectage permettra de créer un jeu de société retraçant histoires et anecdotes de vie sur l'Yvette.

Sortie du jeu en juin 2015

Résidence de la compagnie Caracol (www.compagniecaracol.com) proposée par Animakt, lieu de fabrique pour les arts de la rue (www.animakt.fr)



© Marc Verhaverbeke

MANIFESTATIONS ÉCO-RESPONSABLES



Mercredi 14 janvier

LE MESNIL-SAINT-DENIS

Causerie : « Jean de La Fontaine » Salon de lecture de la mairie – 15 h – Entrée libre

Vendredi 16 janvier

GIF-SUR-YVETTE

Humour : Fellag - *Petits chocs des civilisations*
Salle de la Terrasse (avenue de la Terrasse) 21 h
Tarifs : 26 €/22 €/16,50 € (groupe à partir de 7 personnes) – Rens. et réserv. : www.ville-gif.fr, château de Val Fleury 01 70 56 52 60

MAGNY-LES-HAMEAUX

Théâtre : 20 000 lieues sous les mers par Sydney Bernard.
Maison de l'environnement 20h (dès 8 ans)
reservation@magny-les-hameaux.fr
01 30 23 44 28

Samedi 17 janvier

MONTFORT-L'AMAURY

Spectacle : *Berribon, Berribelle* – Organisé par le réseau des médiathèques Au fil des Pages 78 pour les petits de 3 mois à 4 ans – Bibliothèque 10 h – Entrée gratuite – Rens. et inscr. : 01 34 86 23 62, www.ville-montfort-l-amury.fr

Vendredi 23 janvier

RAMBOUILLET

Humour : Dreyfus/Devos : *d'Homages sans interdit(s)* – Quelques mots de Devos, des mots que l'on retrouve avec gourmandise, d'autres inédits. Magicien, jongleur, musicien, chanteur, Jean-Claude Dreyfus lui rend un vibrant hommage, sans interdit(s) – Le Nickel
Tarifs : 27,50 €/22 €/16 € (-14 ans)

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Théâtre : *Le Médecin malgré lui* de Molière – Interprété par la compagnie Colette Roumanoff
Espace Jean-Racine – 20 h 30
Tarifs : 20 €/14 € (-26 ans) – Rens. et réserv. : www.theatre.roumanoff.com, office de tourisme 01 30 52 22 49

Samedi 31 janvier

GIF-SUR-YVETTE

Théâtre : *La Contrebasse* – Salle de la Terrasse
21 h – Tarifs : 26 €/22 €/16,50 € (groupe à partir de 7 personnes)

Samedi 7 février

FORGES-LES-BAINS

Spectacle de mentalisme : *Remue-ménages*
Salle Messidor – 20 h 30

Vendredi 6 mars

Rencontres de cirque – Hommage rendu à un cirque actuel qui a toute l'énergie des arts de la piste et qui s'adresse par son enthousiasme à chacun d'entre nous – Le Nickel
Tarifs : 17 €/14 €/10 € (-14 ans)

Vendredi 6 et samedi 7 mars

LES ESSARTS-LE-ROI

La Ronde des théâtres :
Le Bonnet du Fou
Un grand cri d'amour salle polyvalente.
Entrée libre. Rens. : www.essarts-le-roi.org

Mercredi 11 mars

MONTFORT-L'AMAURY

Projection « Peuples et Images » : *Coureur du monde* – Organisée par le Club Lambin – Centre municipal des loisirs (3, place Nickenich) 15 h – Tarif : 4 € – Rens. : Club Lambin, 06 82 24 91 98 ; www.ville-montfort-l-amury.fr

Samedi 28 mars

Projection : *Montfort-l'Amaury et le cinéma*
Film documentaire par l'association Vidéo Maurepas – Centre municipal des loisirs (3, place Nickenich) – 15 h – Entrée gratuite
Résa conseillée : 01 34 86 87 96, www.ville-montfort-l-amury.fr

Dimanche 29 mars

GIF-SUR-YVETTE

Conte musical : *La Femme oiseau* par la compagnie La Mandarine Blanche
À partir de 7 ans – 16 h – Tarifs : 11 €/6 €
Salle de la Terrasse (avenue de la Terrasse)
Rens. et réserv. : www.ville-gif.fr, château de Val Fleury 01 70 56 52 60

CONCERTS, DANSE, OPÉRA

Vendredi 9 janvier

LE MESNIL-SAINT-DENIS

Concert : *Solfeggio Solfeggiotto « Partons en voyage »* – Église – 20 h 30 – Entrée libre

Samedi 10 janvier

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Fest-noz – Concerts, danses bretonnes et celtiques, restauration sur place – Organisé par Arc-en-Ciel, au profit des enfants de Colombie 19 h – Espace Jean-Racine – Tarifs : 9 €/6 €/gratuit (-10 ans) – Rens. : 01 30 52 49 27

Samedi 17 janvier

RAMBOUILLET

Concert métal : Benighted + Whisper of Death
Usine à Chapeaux – 20 h 30 – Tarifs : 10 €/7 €



BALADES NATURE/PATRIMOINE des guides de Parc

→ Sylvaine Bataille

Dimanche 8 mars / 14 h 30

Magny-village : Balade des femmes

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, une balade sur les traces de quelques célébrités locales et de toutes les anonymes (religieuses, lavandières...) dont les lieux gardent ici la mémoire.

Samedi 11 avril / 14 h

Poigny-la-Forêt : La forêt au printemps

Les bourgeons « débourent », les fleurs éclosent, les oiseaux gazouillent... C'est le printemps ! Mais qu'est-ce qui déclenche toute cette agitation et pourquoi ? Une promenade pour découvrir la vie de la forêt : arbres, fleurs des bois, traces d'animaux... Et une surprise !

Boucle 5 km,
2 h 30 à 3 h
Public : femmes
et hommes !

Boucle 6 km
Durée 3 h

Tarifs : sauf mention spéciale : 5 €/3 € (-12 ans)

Inscription obligatoire auprès du guide :

Sylvaine Bataille : 01 30 47 16 34 ou 06 81 38 74 28

ou sylvaine.bataille@laposte.net

Pour en savoir plus, site Internet : <http://guidesparc.chevreuse.free.fr>



Stéphane Lorient,
animateur patrimoine du Parc

Dimanche 11 janvier, 10 h 30

Le paillage issu du jardin pour le jardin »

Château de la Madeleine. Durée 1 h 30.

La technique simple et efficace du paillage avec du BRF, des feuilles et tous les résidus de tonte,

de taille et de coupe issus du jardin permet d'obtenir un espace sain en autosuffisance avec moins de travail.

Les arrosages, les intrants et traitements même biologiques, le bêchage et le désherbage systématique ainsi que le compostage constituent autant de comportements rendus obsolètes par le paillage.



Mercredi 18 février, 14 h 30

Pour un Moyen Âge ludique au Château de la Madeleine

Public familial du cycle 3 aux adultes.

« Reste enfant celui qui le devient. » La chronologie médiévale sur cinq siècles de Chevreuse permet à tous, d'aborder facilement l'histoire globale par le local pour mettre en lumière ce Moyen-âge qui n'est pas obscur.



Dimanche 22 mars, 10 h 30

Se nourrir avec des plantes sauvages à la fin de l'hiver ?

Château de la Madeleine. Public familial. Durée 2 h.

Nous ne sommes pas en Bretagne avec son climat océanique permettant des cueillettes toute l'année. Pour autant, dans la vallée de Chevreuse, Mère Nature peut nous réserver bien des surprises...



Aurélien Erlich, conférencière

escapadesdanslart-info@yahoo.fr
06 74 19 52 85

■ POUR ENFANTS

Atelier Blason **Dimanche 22 février à 15 h**

Château de la Madeleine. Tarif 4 euros par enfant

■ POUR ADULTES

Conférence en salle **Dimanche 8 février à 10 h 30**

Les plantes dites « aphrodisiaques » du Moyen Âge à nos jours.

Petite histoire des plantes aphrodisiaques et de leur utilisation à travers les siècles... Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sans oser le demander !

Atelier cuisine médiévale **Dimanche 22 mars à 10 h 30**

Tarifs 6 euros par personne

Partez à la découverte de la cuisine médiévale et de ses saveurs à travers trois recettes faciles à réaliser.



Nuit de la chouette

Samedi 4 avril 2015

Des balades à la nuit tombée, accompagnées par des naturalistes pour apprendre à écouter, observer et découvrir les mœurs passionnantes des rapaces nocturnes de notre région.

Gratuit,
sur réservation
01 30 52 09 09

www.parc-naturel-chevreuse.fr

LE CALENDRIER DES AUTRES MANIFESTATIONS DANS LES COMMUNES

Dimanche 18 janvier

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

Danse hip-hop : Floor Wars France

L'espace jeunes La Noria accueille les qualifications françaises pour le Battle international de danse hip hop – Espace Jean-Racine – 13 h 30 – Entrée : 5 € Rens. : 06 26 02 33 60 (H2G)

LE MESNIL-SAINT-DENIS

Concert L'Air de rien « Embarquement pour le swing » – Salle du CLC – 17 h 30 – Entrée : 10 €

Samedi 24 janvier

GIF-SUR-YVETTE

Concert classique : *Odyssée au Nouveau Monde* par l'orchestre Odyssée symphonique Supélec – 21 h – Tarifs : 17 €/13 €

Samedi 31 janvier

FORGES-LES-BAINS

Tremplins les Bains – Organisé par l'académie de musiques modernes – Centre culturel Messidor – 16 h

LE MESNIL-SAINT-DENIS

Récital de piano par Francis Vidil Salons de la mairie – 18 h

Dimanche 8 février

Airs italiens des XVII^e et XVIII^e – Chants et orgue par Dominique Derobert et Isolde Chlotés Eglise Saint-Rémy – 17 h Rens. : www.ville-gif.fr

Samedi 14 février

LE MESNIL-SAINT-DENIS

Apéro Jazz – Salle de spectacle du CLC 18 h 30 – Entrée libre

Samedi 7 mars

FORGES-LES-BAINS

Concert : Traffic Drums – Organisé par l'académie de musiques modernes – Centre culturel Messidor – 20 h 30

MAGNY-LES-HAMEAUX

Maya kamati, musique du monde à l'Estaminet 20 h 30 reservation@magny-les-hameaux.fr tel 01 30 23 44 28

Samedi 14 mars

GIF-SUR-YVETTE

Soirée danse « Petites Formes » par la compagnie Propos, Denis Plassard Trois ballets décalés. Salle de la Terrasse Tout public – 21 h – Tarifs : 26 €/22 €/16,50 € Rens. et réserv. : www.ville-gif.fr, château de Val Fleury 01 70 56 52 60

Samedi 14 mars

VEILLE-ÉGLISE-EN-YVELINES

Chorale et musiciens – Chansons françaises interprétées par soixante personnes Maison communale du Clos des Alouettes Rens. : 06 60 30 01 65, alain.nivert@hotmail.fr

Dimanche 15 mars

SAINT-RÉMY-L'HONORÉ

Intégrale des sonates de Brahms – Au piano Ferenc Vizi, au violon Elsa Grether – Concert organisé par Thèmes Variés – Église – 18 h

Dimanche 22 mars

Concerto pour piano : *Messe en do mineur de Schumann* par Igny Cantus Eglise Saint-Rémy 17 h – Libre participation

Du 17 au 30 mars

MAGNY-LES-HAMEAUX

Festival de chanson jeune public A tout bout de chant. 8 concerts pour tous les âges avec des artistes comme Steve Waring, Debout sur le zinc, Monsieur Lune... reservation@magny-les-hameaux.fr - tel 01 30 23 44 28

SPORT

Dimanche 8 mars

LES ESSARTS-LE-ROI

« Bouge ta planète » – Par le CCFD Salle des conférences Rens. : www.essarts-le-roi.org